

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

N° 4193/86

OBJET :

Résolution défavorable

ANNEXE

Expédié le

20^{II} / 1900

20 Août 1900

Madame Gaillard
66. av. du Chemin de fer
Poistroy

Nous avons l'honneur
de vous faire connaître que
la résolution de la Com^m D^é
n'a pas été favorable à
l'acquisition pour les
Collections de l'Etat, du
tableau que vous avez offert
de Ceder, à ces fins, par
votre lettre du 13 ct.

Cet ouvrage pourra
être retenu au Palais
des Beaux Arts ou du
musée N^o 9. Contre la
remise d'un reçu de la

Kewl

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

3^e

Messieurs

N

J'ai l'honneur de vous
présenter pour les collections
du Musée un album signé
G. Fines j'en demande
trois exemplaires

Veuillez agréer Monsieur

13 août 1893

1893/86

mes salutations

Monsieur Pierre Leillard
66 Avenue du chemin de fer
Boisfort

RÉCÉPISSÉ DE LA REMISE D'UN TABLEAU.

Le soussigné déclare avoir reçu du concierge du Palais des Beaux Arts,
rue du Musée, n° 9, le tableau intitulé *vue intérieure*

par *Eugène Piras*

86 -

Bruxelles, le *19* *juin* *1900*

Forgeron Brigadier